AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2027

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux citoyens de la Ville de Ville-Marie par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière :

QUE, conformément aux dispositions de l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, un avis public doit être émis afin d'informer la population du calendrier des séances du conseil;

QUE lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Ville-Marie tenue le lundi 19 octobre 2026, le calendrier ci-après des séances du conseil pour l'année 2027 a été adopté :

Lundi 18 janvier 2027	Lundi 19 juillet 2027
Lundi 15 février 2027	Lundi 23 août 2027
Lundi 8 mars 2027	Mardi 7 septembre 2027
Lundi 22 mars 2027	Lundi 20 septembre 2027
Lundi 5 avril 2027	Lundi 4 octobre 2027
Lundi 19 avril 2027	Lundi 18 octobre 2027
Lundi 3 mai 2027	Lundi 8 novembre 2027
Lundi 17 mai 2027	Lundi 22 novembre 2027
Lundi 7 juin 2027	Lundi 6 décembre 2027
Lundi 21 juin 2027	Lundi 20 décembre 2027

QUE les séances débuteront à 20 h.

DONNÉ à Ville-Marie, ce 20 octobre 2026.

ORIGINAL SIGNÉ
Karine Demers
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Karine Demers, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Ville de Ville Marie, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en l'affichant aux endroits requis et en le publiant sur le site Web de la Ville de Ville-Marie le 20 octobre 2026.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20 octobre 2026.

ORIGINAL SIGNÉ
Karine Demers
Directrice générale et secrétaire-trésorière